JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

CHARLES PENGLAOU

Méditations sur les statistiques internationales

Journal de la société statistique de Paris, tome 101 (1960), p. 293-298

<http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1960__101__293_0>

© Société de statistique de Paris, 1960, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (http://www.numdam.org/conditions). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
http://www.numdam.org/

Méditations sur les statistiques internationales

Faisant suite à ma communication d'octobre 1958, M. G. Duon, orfèvre en la matière, a présenté à nos auditeurs un plaidoyer en faveur des services de statistique des organisations internationales. Je venais d'exprimer quelques doléances à l'égard des recueils sur lesquels les économistes travaillent habituellement, en soulignant combien il était malaisé de coordonner les sources, bref, de se retrouver dans le maquis des foisonnantes colonnes de chiffres qui nous sont inlassablement proposées. Notre distingué collègue est, dans sa remarquable

intervention, convenu de la difficulté, mais, ce faisant, il a évoqué l'incessant labeur des instituts spécialisés pour que cessent les divergences dénoncées au cours de mon exposé. « La route est large, a-t-il conclu, et lent le cheminement ».

Nous sommes donc assurés de la bonne volonté des praticiens, mais aussi que les obstacles rencontrés ne disparaîtront pas de sitôt, quel que soit leur zèle pour les surmonter. Aussi ne m'a-t-il paru ni superflu, ni inutile de montrer ici en quoi la quête statistique de l'économiste est laborieuse, en excipant de quelques faits concrets. Pour plus de clarté, mon exposé portera successivement sur la formation, la systématisation et l'interprétation des statistiques internationales.

La saisie des données économiques originelles

M. Duon a pertinemment insisté sur l'hétérogénéité des méthodes mises en œuvre à la source. Les faits économiques, au reste, sont encore mal définis. Partant, leur préhension comporte incertitude. En premier lieu, la délimitation des régions géographiques où ils sont collectés est ou vague ou non précisée. Vague, quand les configurations politiques ne sont pas nettes. Non précisée, quand il s'agit de territoires, à la vérité peu nombreux, dont les contours sont plus ou moins estompés. Dans le cas de mutations politiques, il n'est pas toujours facile de discerner si la région annexée est encore comprise dans la zone recensée. L'équivoque, habituellement vite dissipée, s'est produite à l'égard de la Sarre, de la Tunisie et du Maroc, entre autres exemples. « Plusieurs pays, lit-on dans *Le Commerce international en 1957-58*, publié par le GATT (*Accord général sur les tarifs et le commerce* à Genève, p. 328, note 2), ne font pas de distinction, en ce qui concerne les échanges commerciaux, entre la Chine continentale et Taîwan (Formose). Lorsqu'il en est ainsi, les exportations vers ces deux pays ont été comprises parmi celles qui sont destinées à la région groupant l'Europe orientale, l'U.R.S.S. et la Chine continentale. » On déduira de cette seule remarque la portée du compromis auquel on est astreint.

De surcroît, est-on assuré que les méthodes de dénombrement sont identiques ici et là? Le jugement de réalité, pour utiliser la terminologie philosophique, est pour partie un jugement de valeur, et s'il paraît à des esprits non prévenus qu'un chien est un chien, l'objet concret ne se laisse pas toujours facilement et strictement définir; l'usager des tarifs douaniers en sait long là-dessus.

Qui n'évoquera pas ici la désinvolture de certains agents de comptage? Sans doute, par le jeu de la loi dite des grands nombres, les défaillances éventuelles seront-elles compensées. Elles peuvent ne l'être pas; des erreurs grossières ont souvent été relevées. Bien sûr, M. Duon a fait allusion aux mesures préventives préconisées en l'espèce; les participations aux séminaires et aux stages réchauffent le zèle des exécutants et les stimulent; une propédeutique appropriée tend à inculquer à ces agents d'exécution des conceptions orthodoxes. N'en doutons pas, les réunions d'experts, la confrontation des thèses, auxquels il est fait allusion, susciteront d'autres améliorations.

Le champ à défricher est néanmoins encore vaste. Qu'il suffise d'évoquer les délicats problèmes de la valeur des faits démembrés, toujours compliqués par le choix des taux de change (je reviendrai plus loin sur la question). Est-il besoin, en outre, de mettre l'accent sur la fixation singulièrement ardue des valeurs *cif* et *fob*? J'ai une fois de plus l'impression que les computations auxquelles on se livre sont souvent arbitraires et que les pratiques ci-et-là ne sont pas de même nature.

Je remarquerai aussi que les services autochtones de statistiques livrent parfois les

résultats de leurs recensements avec des retards qui peuvent être considérables. « Les données complètes communiquées spécialement par le Bureau des statistiques des États-Unis sont parvenues trop tard pour être insérées dans le Tableau I; elles figurent de ce fait dans le tableau A ci-après... », ainsi s'exprime le GATT dans le *Commerce international en 1957-58*, p. 329. On peut aisément déduire de cette remarque que les deux tableaux ne comportent pas les mêmes données, ce qui ne facilite pas le travail du compilateur.

Quant aux rectifications apportées aux données primitives par les agents de préhension, elles sont nombreuses et s'étalent indéfiniment dans le temps. En définitive, peu de chiffres restent immuables; on perfectionne les statistiques, dit-on. Les variations sont faibles ou importantes. Comme l'indiquait M. Duon, les instituts internationaux, conscients de ces imperfections, déclinent expressément toute responsabilité en déclarant reproduire les informations telles qu'elles leur parviennent des pays d'origine.

Ces jeux à la manière de Frégoli seraient sans doute divertissants si l'exégète n'avait autre chose à faire. Pour le moment, il ne sait à quel saint se vouer, ni à quelle statistique se fier. Qu'il me soit permis de mettre sous les yeux du lecteur, choisi parmi cent échantillons, un exemple de ces continuelles variations. Les données suivantes sont empruntées aux annuaires d'une seule institution, le GATT déjà cité. Ce faisant, j'ai voulu écarter le soupçon d'une différence de traitement des données originelles, chaque institution pouvant avoir une optique particulière et disposer en conséquence les matériaux qui lui sont communiqués. On a donc tout lieu de croire qu'ici les mêmes errements ont été suivis au cours des années s'étendant de 1954 à 1957-58.

Exportations de la zone sterling d'Europe en 1954
(en millions de $ fob)
Sources : Le Commerce international, édit. Gatt

Annuaires des années :	1954 p. 186	1955 p. 258	1956 Tab. 1	1957-1958 Tab. 1
Destinations :				
Amérique du Nord	848	863	863	848
Zone sterling d'Europe	594	605	604	594
Europe continentale Ouest	2 071	2 108	2 108	2 071
Japon	34	34	35	34
	3 547	3 610	3 610	3 547
Pays latino-americains zone $	171	174	174	171
Autres pays	165	168	169	166
Zone sterling d'outre-mer	3 445	3 533	3 534	3 472
T. O. M. dépendant Europe cont. O.	136	133	133	135
Europe orientale, URSS. Chine cont.	128	130	132	130
Reste du monde	545	538	537	523
	4 590	4 676	4 679	4 597
	8 137	8 286	8 289	8 144

N'est-il pas piquant de constater que la modulation des postes est telle qu'on est revenu en fin de compte, à peu de choses près, aux chiffres de départ. Tout s'est passé comme si nos auteurs pris de repentir étaient finalement retournés à leurs premières positions. Des esprits malintentionnés observeront qu'il s'agit d'une manifestation de zèle. Quoiqu'il en soit, le cas n'est pas isolé : les rectifications sont fréquentes et aucun terme ne leur est assigné. Un de nos correspondants anglais me communique les estimations successives de la population laborieuse de Grande-Bretagne pour 1949. Après bien des vicissitudes, le chiffre

en a été fixé en 1958 à 22 771 000 individus; un an plus tard il s'est transformé en 23 339 000. En d'autres termes, ajoute avec humour notre informateur, les statisticiens de notre pays en étaient encore à reviser un chiffre portant sur une situation vieille de dix ans. Notre bureau de statistiques, ajoute-t-il, continue imperturbablement à reviser la balance des paiements de 1950, dont le total, pour ce qui concerne les importations, est passé de 2 383 millions de £, selon les estimations de 1958, à 2 390 millions en 1959.

Indubitablement des erreurs sont à l'origine de ces variations.

Faut-il les imputer au manque de directives, à l'incompréhension des agents chargés de la saisie ou à leur défaut de vigilance? Reviennent-ils d'eux-mêmes sur leurs déclarations ou sont-ce les agents de contrôle qui, par sondage, découvrent les déviations et les redressent? Tout devient sujet à caution.

Que les décalages constatés soient dans beaucoup de cas de minime envergure, c'est ce dont il faut convenir. Mais on peut alors se demander si cette frénésie apportée dans ces petites modifications ne relève pas du syndrome de Gilles de la Tourette, à savoir du tic. A l'inverse, on peut penser aussi que, pour certains agents, seuls comptent les écarts d'une certaine envergure, qu'ils n'ont de cesse de ramener à ce qu'ils considèrent comme « normal ». De telles hypothèses sur le comportement des agents de recensement ne sont pas faites pour atténuer ou supprimer les suspicions sur l'objectivité des relevés statistiques.

Certes, le macro-économiste peut tenir pour négligeables les petites différences constatées. Une variation de 2 1/2 pour cent sur l'ensemble d'une population peut ne pas frapper de nullité certaines déductions (je vise le cas de la Grande-Bretagne, cité plus haut). Mais il n'en irait certainement pas de même pour le démographe qui s'adonne à des recherches de détail, car la variation globale est la somme algébrique des plus et des moins des classes d'individus.

Pour ne pas être trop incomplet, il reste à signaler les perturbations engendrées par les modifications des systèmes de classement. Ainsi en est-il lors de l'adoption d'un nouveau code douanier (cf. dans le cas de la France en 1956, GATT, *Le Commerce international en 1956*, p. 5, n° 2 et p. 299). Survient-il une grève de dockers, les services s'ingénient à calculer le montant des exportations différées pour l'intégrer dans la période où les expéditions auraient dû être faites. C'est ainsi qu'en Grande-Bretagne certaines exportations de 1955, présumées appartenir à l'année 1954 ont été imputées dans cette dernière année pour 145 millions de $ environ. Mais que penser de ces supputations (cf. *loc. cit.*, p. 5, n° 2)?

Se réfère-t-on, enfin, à la classification des marchandises, on est bien contraint de signaler que des rubriques comme « transactions diverses », « articles non-dénommés », sont de véritables fourre-tout (cf. GATT, *Le Commerce international en 1957-58* p. 332, n° 1).

La Coordination des données fournies par les services primaires

Il faut convenir avec M. Duon que la tâche des Instituts de statistique est délicate. Notre collègue a justement fait remarquer que ces organismes se verraient adresser de vives représentations s'ils tentaient de procéder eux-mêmes à certaines modifications, en vue, notamment, d'une meilleure homogénéité des matériaux qui leur sont transmis et qu'au surplus ils risquaient de se voir désavoués par les gouvernements auxquels ces manipulations paraîtraient tendancieuses, maladroites ou injustifiées (cf. *Journal de notre Société*, 1958, p. 169). Mais il faut ajouter que les instituts en question n'ont guère les moyens de discerner dans la plupart des cas les erreurs de base. Cependant, ils sont à même, pour le commerce extérieur, de comparer les données fournies par les pays importateurs et les pays exportateurs,

pris deux à deux. J'incline à croire que les différences constatées doivent, à longueur d'année, susciter pour eux de graves perplexités. Sollicitent-ils des explications; les obtiennent-ils; que font-ils lorsque les parties restent sur leurs positions respectives?

En tout état de cause, ils construisent ces admirables tableaux à double entrée où le total des importations est rigoureusement égal à celui des exportations. Précision absolue qu'on retrouve dans le bilan des entreprises où le total de l'actif doit, quoi qu'on veuille, égaler celui du passif.

On y arrive cependant, car nous ne sommes plus ici en face de ces tableaux où l'entrée commande en quelque sorte la sortie comme dans les dispositifs de W. Leontieff, mais bien devant des données de signes contraires, importation, exportation n'étant que le double aspect d'une même réalité. L'institut doit opter pour l'une ou l'autre source si elles ne sont pas concordantes. J'imagine alors la crise de conscience des infortunés statisticiens. Et voilà l'aveu que nous recueillons des rédacteurs du *Commerce international 1957/58 :* « Le Bureau de statistique des États-Unis n'ayant pu fournir pour 1958 des renseignements comparables à ceux qui avaient été communiqués les années précédentes, il a fallu... ».

Même embarras en matière d'exportation et de réexportation; certaines sources ne les distinguent pas quand d'autres les dissocient.

Les sources originelles expriment les valeurs en leurs propres monnaies nationales. Surgit alors pour l'Institution centralisateur le problème de la conversion en un unique étalon, la plupart du temps en dollar U.S.A. Apparemment rien de plus simple. On se réfère aux taux du marché cambiste, au cours communiqué au Fonds monétaire, voire même aux accords bilatéraux (on peut encore se référer aux cours fixés par l'Accord monétaire européen depuis le 1er janvier 1959). Mais il existe tout de même entre ces parités des différences appréciables, génératrices d'écarts entre les données communiquées par les sources primaires.

Il faut compter aussi avec les imprécisions et les lacunes. Les statistiques des États-Unis ne comportent aucune indication de destination pour les exportations comprises entre 100 et 499 $ en 1958, inférieures à 1 000 $ en 1956 et 500 en 1954-1955.

Mais il ne faut pas laisser l'usager sur sa faim. Aussi les instituts recourront-ils à des suppléances et à des hypothèses, avec doigté, s'entend et sous les réserves exposées plus haut. En outre, avec le scrupule d'exactitude qui les caractérise, ils ne laisseront pas de signaler les adaptations qu'ils se seront permis d'apporter. Je voudrais qu'elles fussent toujours

Balance générale des Comptes de la Grande-Bretagne

en millions de £

Année 1957

	Bulletin n° 30 du 11 décembre 1958	Bulletin n° 80 du 11 février 1960	En %
Importations	3 573	4 042	+ 13
Exportations	3 517	3 291	— 6

Année 1958

	Bulletin n° 30 du 11 décembre 1958	Bulletin n° 69 du 19 novembre 1959	Bulletin n° 80 du 11 février 1960	En %
Importations	3 318	3 330	3 746	+ 13
Exportations	3 460	3 428	3 172	— 8

fidèles, ces assembleuses de statistiques, à cette règle de conduite et qu'elles mentionnent explicitement en quoi les chiffres qu'elles publient aujourd'hui diffèrent de ceux qu'elles ont précédemment publiés. Que les éminents fonctionnaires de l'Ambassade de Grande-Bretagne à Paris ne prennent pas le moindre ombrage des chiffres que je transcris ci-dessous. Mais on éviterait de donner de la tablature aux lecteurs si des annotations étaient consignées, signalant les variations.

L'INTERPRÉTATION PAR LES USAGERS

Et maintenant aux économistes de se former un jugement sur la base de ces publications.

Dès l'abord cette masse d'informations hétérogènes fait naître un complexe d'infériorité. Car la difficulté est de se retrouver dans ces labyrinthes où nul fil d'Ariane ne peut être saisi. Surgit immanquablement la crainte de raisonner sur des fondements dont, souvent, on ne discerne pas exactement la nature. D'où ces investigations tâtonnantes, ces recoupements laborieux, ces attitudes angoissées, ce flottement de la pensée discursive; fréquemment aussi le renoncement à poursuivre une étude décevante. Celui qui n'a pas connu de tels tourments est dans l'impossibilité de s'en faire une quelconque idée.

La réflexion vient cependant atténuer et les difficultés et les scrupules. N'empêche que l'économiste prend plaisir à imaginer l'action d'un institut mondial qui serait le seul collecteur des données fournies par les gouvernements (mais les services de l'O.N.U. n'existent-ils pas?), mieux, que mission lui soit confiée de faire lui-même par ses propres préposés la saisie statistique dans toutes les contrées du monde. Combien la tâche de l'économiste n'en serait-elle pas allégée. Utopie...

Le doute méthodique ne tarde pas à surgir. Cette représentation des données si harmonieuse, si continue, si assimilable serait-elle bien conforme à la réalité. Un seul témoin suffirait-il à assurer l'objectivité des observations et des constats. Les historiens savent depuis Froissart que l'histoire ne s'écrit pas, appuyée sur un seul document. Les sources doivent être critiquées, interprétées, rapprochées les unes des autres. Il sera peut-être alors possible de dégager la réalité.

Leur pensée cheminant ainsi, nos économistes reprendront courage et accumuleront sur leur table de travail les innombrables recueils statistiques dont, pour terminer cette note, je vais énumérer ceux qui comptent parmi les plus importants et les mieux présentés.

Alors? reprendre la tâche de Pénélope et s'employer en toute conscience à faire surgir la vérité statistique pour asseoir la vérité économique.

Charles PENGLAOU.

PUBLICATIONS STATISTIQUES INTERNATIONALES

Institutions internationales :

Nations Unies, Bulletin mensuel de statistique;
Annuaire statistique depuis 1949;
Fonds monétaire international, International Financial Statistics;
GATT, Le commerce international, depuis 1952;

Institution pluri-nationale :

O. E. C. E., Bulletin statistique du commerce extérieur.

Institutions nationales :

États-Unis, Bureau of Census, Stat. Abstract of the U. S.;
Grande-Bretagne, Board of Trade, Stat, Abstracts for the Commonwealth;
France, I. N. S. E. E., Compendium des stat. du commerce extérieur des pays de la zone franc.